

# DESCRIPTION DES FIGURES IMPOSÉES 2025-2026

## PROGRAMME PROVINCIAL

### RÈGLES DES FIGURES

1. Les figures sont définies par leurs composantes : positions de base et transitions. Se référer aux documents correspondants pour les exigences des positions de base et pour la description des mouvements de base. Les figures sont décrites sur la base d'une exécution parfaite.
2. Une transition est un mouvement continu d'une position à une autre. Elle doit se terminer simultanément avec la réalisation de la position requise à la hauteur choisie. Sauf indication contraire, le niveau de l'eau reste constant au cours d'une transition.
3. Sauf indication contraire dans la description de la figure, une hauteur maximale est souhaitable en permanence. La hauteur est évaluée basée sur le niveau de l'eau des parties du corps.
4. Sauf indication contraire dans la description de la figure, les figures sont exécutées sans déplacement.
5. Les diagrammes ne sont qu'un guide. En cas de différence entre un diagramme et sa description, la version anglaise du Manuel World Aquatics prévaudra. Ne pas se fier au sens des images pour l'exécution de la figure mais bien à la description indiquée.
6. Pendant l'exécution d'une figure, un temps d'arrêt ne peut intervenir que lors des positions imprimées en « **gras** » et définies dans le document «Positions de base».
7. Les mouvements de base ne sont décrits qu'une fois dans le document «Transitions de base» et sont écrits en « *italique* » lorsque les descriptions s'y réfèrent.
8. Lorsque le mot « **et** » est utilisé entre deux actions, celles-ci sont exécutées **successivement** ; quand « **tandis que** » est employé, elles sont exécutées **simultanément**.
9. Les mouvements des bras et des mains sont facultatifs.
10. Quand « rapide » et « rapidement » sont utilisés, cela s'applique seulement au rythme de la transition particulière et non à toute la figure.

## PROGRAMME PROVINCIAL 9-10 ANS

### GROUPE 1

#### 359 – Ariane avant modifiée (à partir de la première position grand écart)

**DD : 1.4**

Prendre la **position du grand écart**, en maintenant les jambes à la surface de l'eau, une *rotation ariane* est effectuée. Une *sortie promenade avant* est exécutée.

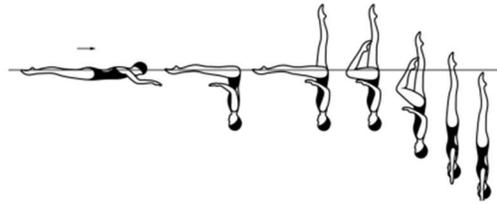


<p><b>Position du grand écart</b> : Jambes également ouvertes vers l'avant et vers l'arrière, parallèles à la surface. Bas du dos cambré. Hanches, épaules et tête alignées verticalement. Un angle de 180° entre les jambes tendues avec l'intérieur des jambes aligné sur une ligne horizontale, sans tenir compte de la hauteur des hanches. Les jambes sont sèches à la surface.</p>	
<p><i>Rotation ariane</i> : D'une <b>position grand écart</b>, en maintenant une position relative des jambes à la surface, les hanches effectuent une rotation de 180°.</p>	
<p><i>Sortie promenade avant</i> : La jambe avant est levée en un arc de 180° au-dessus de la surface pour rejoindre la jambe opposée en <b>position cambrée de surface</b> et d'un mouvement continu, exécuter une <i>sortie cambrée de surface à position allongée sur le dos</i>.</p>	
<p><b>Position cambrée de surface</b> : Bas du dos cambré, hanches, épaules et tête alignées verticalement. Jambes jointes et à la surface.</p>	
<p><i>Sortie cambrée de surface à position allongée sur le dos</i> : De la <b>position cambrée de surface</b>, les hanches, la poitrine et le visage font successivement surface au même point, au cours d'un mouvement amorcé par les pieds jusqu'à la <b>position allongée sur le dos</b>, la tête prenant la position occupée par les hanches au début de cette action.</p>	
<p><b>Position allongée sur le dos</b> : Corps en extension avec le visage, la poitrine, les cuisses et les pieds à la surface. Tête (en particulier les oreilles), hanches et chevilles alignées.</p>	

### 344 - Neptune

DD : 1.7

De la **position allongée sur le ventre**, prendre la **position du carpé avant**. Une jambe s'élève pour atteindre la **position queue de poisson**. Plier la jambe horizontale pour prendre la **position verticale jambe pliée**. Tandis que le corps descend, la jambe pliée est étirée afin de rejoindre la jambe verticale en **position verticale** au niveau des chevilles. Une **descente verticale** est effectuée.

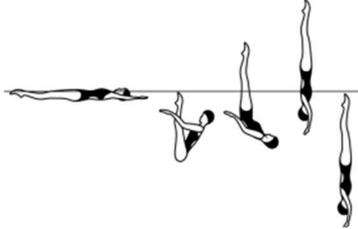


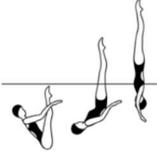
<p>Prendre la <i>position du carpé avant</i> : À partir de la <b>position allongée sur le ventre</b>, visage dans l'eau, le tronc descend pour prendre une <b>position du carpé avant</b>. Les fesses, les jambes et les pieds longent la surface jusqu'à ce que les hanches prennent la position occupée par la tête au début de l'action.</p>	
<p><b>Position allongée sur le ventre</b> : Corps en extension avec la tête, le haut du dos, les fesses et les talons à la surface. Visage dans l'eau ou hors de l'eau.</p>	
<p><b>Position du carpé avant</b> : Corps plié aux hanches en un angle de 90 degrés. Jambes tendues et jointes. Tronc droit, dos plat, tête alignée.</p>	
<p><b>Position queue de poisson</b> : Corps en position verticale, une jambe tendue vers l'avant. Le pied de la jambe avant est en surface peu importe la hauteur des hanches.</p>	
<p><b>Position verticale jambe pliée</b> : Corps en position verticale avec l'orteil de la jambe pliée au niveau du genou ou de la cuisse.</p>	
<p><b>Position verticale</b> : Corps en extension, perpendiculaire à la surface, jambes jointes, tête en bas. Tête (en particulier les oreilles), hanches et chevilles alignées.</p>	
<p><i>Descente verticale</i> : En maintenant la <b>position verticale</b>, le corps descend le long de son axe longitudinal jusqu'à l'immersion des orteils.</p>	

301 - Barracuda

DD : 1.8

De la **position allongée sur le dos**, élever les jambes à la verticale tandis que le corps est immergé pour prendre la **position du carpé arrière** submergée avec les jambes perpendiculaires à la surface et les orteils juste sous la surface de l'eau. Exécuter une *poussée* jusqu'à la **position verticale**. Une *descente verticale* est effectuée au même rythme que la *poussée*.

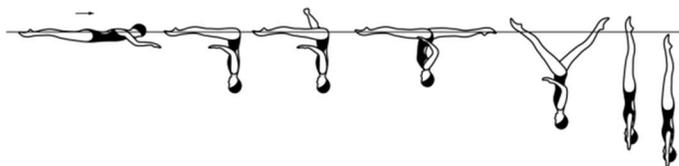


<p><b>Position allongée sur le dos</b> : Corps en extension avec le visage, la poitrine, les cuisses et les pieds à la surface. Tête (en particulier les oreilles), hanches et chevilles alignées.</p>	
<p><b>Position du carpé arrière</b> : Corps plié aux hanches en un angle aigu de 45 degrés ou moins. Jambes tendues et jointes. Tronc droit, dos plat et tête alignée.</p>	
<p><i>Poussée</i> : D'une <b>position du carpé arrière</b> submergée avec les jambes perpendiculaires à la surface, exécuter un mouvement vertical rapide des jambes et des hanches vers le haut tandis que le corps se déroule jusqu'à la <b>position verticale</b>. Une hauteur maximale est souhaitée.</p>	
<p><b>Position verticale</b> : Corps en extension, perpendiculaire à la surface, jambes jointes, tête en bas. Tête (en particulier les oreilles), hanches et chevilles alignées.</p>	
<p><i>Descente verticale</i> : En maintenant la <b>position verticale</b>, le corps descend le long de son axe longitudinal jusqu'à l'immersion des orteils.</p>	

### 362 – Crevette de surface

DD : 1.3

De la **position allongée sur le ventre**, prendre la **position du carpé avant**. Un pied est déplacé le long de la surface de l'eau, en un arc horizontal de 180°, afin de prendre la **position du grand écart**. Les jambes sont jointes en **position verticale** au niveau des chevilles. Une **descente verticale** est effectuée.



<p>Prendre la <b>position du carpé avant</b> : À partir de la <b>position allongée sur le ventre</b>, visage dans l'eau, le tronc descend pour prendre une <b>position du carpé avant</b>. Les fesses, les jambes et les pieds longent la surface jusqu'à ce que les hanches prennent la position occupée par la tête au début de l'action.</p>	
<p><b>Position allongée sur le ventre</b> : Corps en extension avec la tête, le haut du dos, les fesses et les talons à la surface. Visage dans l'eau ou hors de l'eau.</p>	
<p><b>Position du carpé avant</b> : Corps plié aux hanches en un angle de 90 degrés. Jambes tendues et jointes. Tronc droit, dos plat, tête alignée.</p>	
<p><b>Position du grand écart</b> : Jambes également ouvertes vers l'avant et vers l'arrière, parallèles à la surface. Bas du dos cambré. Hanches, épaules et tête alignées verticalement. Un angle de 180° entre les jambes tendues avec l'intérieur des jambes aligné sur une ligne horizontale, sans tenir compte de la hauteur des hanches. Les jambes sont sèches à la surface.</p>	
<p><b>Position verticale</b> : Corps en extension, perpendiculaire à la surface, jambes jointes, tête en bas. Tête (en particulier les oreilles), hanches et chevilles alignées.</p>	
<p><b>Descente verticale</b> : En maintenant la <b>position verticale</b>, le corps descend le long de son axe longitudinal jusqu'à l'immersion des orteils.</p>	